

carac

mag

P.10

IDÉES

« LE PAIEMENT
MOBILE EST EN PLEIN
DÉVELOPPEMENT »

P.11

DÉCRYPTAGE

ÉPARGNER SOLIDAIRE
À LA CARAC

P.14

ÉLECTIONS 2018

DES ÉLUS AU SERVICE
DES ADHÉRENTS



P.6

DÉCOUVERTE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

POUR QUE LA PLANÈTE
TOURNE PLUS ROND!


carac
Votre épargne le mérite

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU PAR COURRIER, VOUS ÊTES NOMBREUX À PARTAGER VOS IDÉES ET VOS RÉACTIONS. CONTINUEZ!



LA CARAC VOUS RÉPOND

« J'ai déménagé. Comment vous communiquer ma nouvelle adresse ? »

La Carac vous répond :

Vous pouvez désormais effectuer votre changement d'adresse depuis la rubrique « Votre profil » de votre espace adhérent.

Il vous suffit de remplir le formulaire, d'ajouter les pièces justificatives et de valider votre demande.

Votre changement d'adresse sera pris en compte après vérification des éléments transmis.



« Le mutualisme a fait ses preuves et restera moderne encore longtemps : c'est la réflexion que je me faisais à la lecture du dossier du dernier numéro. Il faut continuer à porter ses valeurs ! »

CHARLES C., 67 ANS



TOP 3 DES RÉSEAUX SOCIAUX



1. JACQUES VABRE

Vue par 11967 personnes, la publication du reportage de France 3 Normandie sur le duo Carac au départ de la Transat est la plus plébiscitée!



CARAC.VOILE



2. RENTE RMC

L'annonce du nouveau plafond de rente majorée par l'Etat de la Retraite mutualiste du combattant a été vue par 5902 personnes sur la page Carac.epargne.



@CARAC.EPARGNE



3. FLAT TAX

La publication concernant l'application de la Flat Tax est le troisième sujet le plus suivi par nos internautes (1164 personnes).



CARAC.EPARGNE



AVEZ-VOUS CRÉÉ VOTRE ESPACE ADHÉRENT ?

Cet espace personnel pratique, sécurisé et accessible 24 h/24, vous permet de consulter le détail de vos garanties, de modifier vos informations personnelles et de contacter votre conseiller.

RENDEZ-VOUS SUR CARAC.FR



ÉLECTIONS 2018

Les adhérents concernés par les élections des délégués 2018 (voir p.15) recevront, avec ce numéro, un ou plusieurs formulaires d'appel à candidature.



DES IDÉES DE SUJETS ?

ÉCRIVEZ-NOUS SUR MAGAZINE@CARAC.FR

caracmag

N° 208, JANVIER 2018

« Explorer-savoir-s'engager »

Trimestriel d'information édité par la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac.

Immatriculation au registre national des mutuelles : 775 691 165.

Siège social 2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Directeur de publication Claude Tarall.

Rédaction et administration 2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 55 61 55 61.

Commission paritaire 0722 M 06102.

ISSN 1770-426X

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2018

Abonnement 2,05 €/an.

Prix au numéro : 0,51 €.

Conception et réalisation CITIZENPRESS

Illustration de une Joanna Gniady

Impression Vincent Imprimeries, 26, avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours cedex 1.



Ce magazine est imprimé sur du papier Steinbeis Charisma 100 % recyclé, certifié Blue Angel et Ecolabel européen.



RETROUVEZ-NOUS SUR CARAC.FR | [f CARAC.EPARGNE](https://www.facebook.com/CARAC.EPARGNE) | [@CARAC.EPARGNE](https://twitter.com/CARAC.EPARGNE)



“2018 est une année importante pour la Carac, qui procède aux élections du tiers de ses délégués et administrateurs. Un enjeu crucial.”

ÉDITO

EN 2018, PLACE À L'ENGAGEMENT

La recherche du bien commun est inscrite dans l'ADN du mutualisme. Les instances de gouvernance appartiennent à leurs adhérents qui exercent leur pouvoir de décision au bénéfice de tous. Cette dimension solidaire me tient évidemment à cœur. Elle est également le moteur de l'économie circulaire, un concept en pleine émergence que nous analysons dans ce magazine (p. 6 à 9). Parce qu'elle invite à sortir du « chacun pour soi » pour penser globalement nos modes de consommation, l'économie circulaire est un modèle d'avenir. Son succès repose à la fois sur une prise de conscience collective et sur un engagement individuel. S'engager pour faire vivre une cause : ce principe s'applique aussi au mutualisme. 2018 est une année importante pour la Carac, qui procède aux élections de renouvellement du tiers de ses délégués et administrateurs. Un enjeu crucial : d'un côté, les administrateurs assurent la gouvernance de la mutuelle, avec de réelles et importantes responsabilités. De l'autre, les délégués sont la voix des adhérents : à ce titre, ils doivent être le reflet d'une population de plus en plus jeune, féminine et non-combattante. Sans eux, le mutualisme n'est qu'un vain mot. Alors, en ce début d'année, prenons ensemble la plus belle des résolutions : en 2018, faisons vivre l'engagement mutualiste. Très bonne année à tous !

CLAUDE TARALL,
PRÉSIDENT DE LA CARAC

SOMMAIRE

- | | | |
|--|--|---|
| 4 TENDANCES
Hausse de la CSG :
ce qui va changer | 11 DÉCRYPTAGE
Épargner solidaire
à la Carac | 14 ÉLECTIONS 2018
Des élus au service
des adhérents |
| 6 DÉCOUVERTE
Économie circulaire :
pour que la planète
tourne plus rond ! | 12 EXPERTISE
Les règles de la donation | 16 EXPÉRIENCE
Émily Duthion,
gérante de SCIC Énergies
renouvelables Pays de
Rance |
| 10 IDÉES
« Le paiement mobile est
en plein développement » | 13 REPÈRES
Les Français et l'argent
de poche | |

LE BAROMÈTRE

 EN HAUSSE!
Le bio

Une étude de l'Agence Bio montre l'importante croissance du secteur : au premier semestre 2017, le nombre d'agriculteurs biologiques a augmenté de 9,2 % en France.

 EN BAISSÉ...
La sécurité alimentaire

L'Unicef s'alarme d'un recul de la sécurité alimentaire dans le monde : en 2016, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 777 à 815 millions.

LA CITATION

“L’aidant familial est en danger et il faut éviter qu’il ne devienne lui-même handicapé par sa propre générosité”

Axel Kahn

Président de la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap.

 RETROUVEZ L'ÉTUDE DE LA CARAC SUR LES AIDANTS FAMILIAUX SUR CARAC.FR

LE FILM

**La Douleur**

Soutenue par la Fondation d'entreprise Carac, l'adaptation cinématographique du roman de Marguerite Duras sortira en salles le 24 janvier. Durant l'Occupation, l'écrivain attend son mari retenu prisonnier en Allemagne et entretient une relation ambiguë avec un agent français de la Gestapo...



HAUSSE DE LA CSG

CE QUI VA CHANGER

Votée fin octobre à l'Assemblée nationale, la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'occasion de faire le point sur cette réforme discutée. Destinée à financer les dépenses de protection sociale, la CSG a la particularité d'être prélevée - avec des taux variables - à la fois sur les revenus de remplacement mais aussi sur les revenus du patrimoine. Pour ces derniers notamment, les prélèvements passeront de 15,5 % à 17,2 %. Néanmoins, l'augmentation de la CSG de 1,7 point n'affectera pas tout le monde de la même manière. En effet, elle doit être compensée par une baisse des cotisations sociales qui permettrait d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés. En revanche, les catégories qui ne sont pas concernées par cette diminution pourraient se retrouver perdantes, notamment les retraités les plus aisés, les fonctionnaires et les indépendants.



CHARLES ARCHAMBEAUD
Responsable marketing produits à la Carac

« Les revenus issus des contrats d'assurance vie de la Carac seront concernés à la fois par la hausse de la CSG mais aussi par l'application du nouveau taux forfaitaire unique (Flat Tax). Pour mesurer les impacts positifs ou négatifs de ces changements, il conviendra de prendre en compte avec son conseiller Carac des critères tels que la date des versements réalisés, le montant de l'encours sur l'ensemble des contrats détenus ou l'ancienneté du contrat. »

Carac à vos côtés



ESPRIT MUTUALISTE

LA CARAC FÊTE SES CENTENAIRES

La Carac honore, depuis de nombreuses années, ses adhérents centenaires en leur offrant le journal du jour de leur naissance. Très apprécié par les adhérents et leurs proches, ce geste symbolique perdure et est devenu une tradition, pour les élus et les salariés de la mutuelle.

« Le 20 novembre, M. Jourdois nous conviait à fêter avec lui ses 100 ans. J'ai été honoré d'assister à un tel événement. Lui et sa femme sont devenus centenaires en 2017 et sont tous les deux adhérents de la Carac », explique Vibol Sarre, conseiller Île-de-France.

INSOLITE

VOLATILE IMPOSTEUR

La technologie a parfois des conséquences inattendues... L'assistant vocal, un objet connecté, permet de faire ses achats sur Amazon à voix haute. En septembre dernier, une Londonienne équipée de cet appareil a reçu pour 10 livres de coffrets cadeaux qu'elle ne se souvenait pourtant pas avoir achetés. Et pour cause : c'est son perroquet qui, en son absence, a imité sa voix pour activer l'assistant et passer commande ! Démasqué par les caméras de surveillance de la maison, le coupable refuse de s'exprimer...

CYCLISME

LE TOUR DU MONDE EN 78 JOURS

C'est l'exploit réalisé par le cycliste écossais Mark Beaumont, le 18 septembre. À l'issue d'un périple de 29 000 km, parcourus en 78 jours, 14 heures et 14 minutes, il a pulvérisé le record du tour du monde à vélo. Pour y parvenir, l'homme a dû pédaler 16 heures par jour en moyenne, à travers l'Europe, l'Asie, l'Australie et les États-Unis.

LE CHIFFRE

62 ans

C'est l'âge à partir duquel, si vous êtes titulaire du PERP Carac, vous avez atteint l'échéance de liquidation de votre garantie Carac Perspectives et pouvez demander le versement d'une rente viagère dont une estimation vous a été indiquée dans votre dernier relevé annuel de situation. Une option également possible si vous avez dépassé l'âge à compter duquel vous pouvez solliciter la liquidation de votre pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse.

Pour toute interrogation, contactez nos services au n° Cristal

N° Cristal 0 969 32 50 50



EN SAVOIR PLUS SUR CARAC.FR

L'EXPOSITION



Jean Gabin dans la guerre (1939-1945). Jusqu'au 18 février, une exposition au Musée du Général Leclerc et de la Libération de Paris retrace l'engagement de l'acteur dans les Forces françaises combattantes et la division Leclerc, qui le mènera jusqu'aux portes du « nid d'aigle » d'Hitler à Berchtesgaden.

Musée du Général Leclerc et de la Libération de Paris – Musée Jean-Moulin Paris, 15°



TRANSAT JACQUES VABRE

COUP DUR POUR LOUIS DUC

Les courses en mer n'ont rien d'une promenade de santé. Blessé au genou et au poignet durant la Transat Jacques Vabre, Louis Duc a été contraint d'abandonner, 6 jours après le départ. Une cruelle déception pour le skipper Carac et son coéquipier Alexis Loison, qui avaient pris la tête de leur catégorie en début de compétition. Mais ce n'est que partie remise : Louis Duc sera au départ de la mythique Route du Rhum dès novembre 2018, toujours à la barre du tout nouveau Class40 Carac.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

POUR QUE LA PLANÈTE TOURNE PLUS ROND!

Extraire des matières premières, fabriquer des produits, les consommer puis les jeter : l'économie « linéaire » montre ses limites au vu des ressources de la planète. Né de ce constat, le concept d'économie circulaire peut être résumé ainsi : **lutter contre le gaspillage, optimiser l'utilisation des ressources tout en diminuant les impacts environnementaux**. Une approche différente de notre environnement naturel mais aussi social et sociétal.

L'économie circulaire, un nouveau concept, vraiment ? Selon le chercheur François-Michel Lambert, l'économie circulaire était au cœur de l'humanité avant la révolution industrielle du XIX^e siècle : « *Il s'agissait avant cette révolution de mettre en adéquation les ressources et leurs usages sur un territoire donné* », précise le directeur de l'Institut de l'économie circulaire. La notion « circulaire » a été réintroduite avec le Club de Rome dans les années 1970, s'est affirmée au milieu des années 1990 aux États-Unis et s'est réellement développée au début du XXI^e siècle avec la flambée des prix des matières premières et la montée des préoccupations environnementales. La prise de conscience de la finitude des ressources naturelles, l'expérience de la navigatrice Ellen MacArthur (voir encadré p. 7), l'organisation en France en 2013 d'une conférence environnementale dédiée à

l'économie circulaire représentent également des jalons importants dans ce changement de paradigme.

QUAND LES DÉCHETS DEVIENNENT RESSOURCES !

« *L'économie circulaire rompt avec le modèle linéaire adopté depuis des décennies et basé sur quatre séquences - extraction, production, consommation et déchets* », explique Anne Guillou,

“L'économie circulaire rompt avec le modèle linéaire adopté depuis des décennies.”

Anne Guillou
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

sous-directrice de la responsabilité environnementale des acteurs économiques du Commissariat général au développement durable, une direction du ministère

de la Transition écologique et solidaire. L'économie circulaire consiste à découpler la croissance de la consommation de ressources et de leurs impacts négatifs. Les matières premières ainsi extraites servent à la production de biens qui sont consommés, et dont les déchets deviennent de nouvelles ressources réutilisables. Par exemple, les déchets alimentaires ou organiques issus de la consommation deviennent des ressources après avoir été recyclés : valorisation de la matière, biologique (compost) ou énergétique (électricité, gaz, vapeur). « *Autant de moyens d'économiser des ressources mais aussi de limiter les émissions de gaz à effet de serre et donc de résoudre des problématiques environnementales* », comme l'indique Baptiste Legay, sous-directeur des déchets et de l'économie circulaire auprès de la direction générale de la prévention des risques au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire.

...

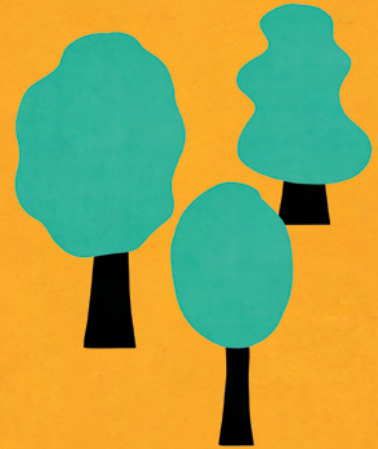
ANALYSE DE L'EXPERT



JOCELYN BLÉRIOT
Responsable des affaires
publiques de la Fondation
Ellen MacArthur

“CRÉER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE”

« Le tour du monde en solitaire réalisé par Ellen MacArthur en 2005 a confirmé ses convictions et ses préoccupations pour l'avenir de la planète. Cet exploit sportif l'a fait réfléchir à la manière de gérer et préserver les matières premières, primordiale lorsque vous êtes seul au milieu de l'océan ! Elle a passé plusieurs années à rencontrer des hommes politiques, des chefs d'entreprise, des agriculteurs, avant de créer la Fondation en 2010. Nous ne prétendons pas être précurseurs : l'économie circulaire figure au programme du 11^e plan quinquennal du PC Chinois qui date du début des années 2000. Notre action repose sur trois axes : réaliser une analyse économique pour démontrer le bien-fondé du modèle circulaire, travailler avec le secteur privé pour créer une réelle dynamique, et sensibiliser des États et des institutions comme l'UE, l'OCDE, l'ONU. À ce titre, la mise en place d'une feuille de route dédiée à l'économie circulaire témoigne du volontarisme de la France sur cette thématique. »





Faire des déchets notre principale ressource, un des objectifs de l'économie circulaire.

90 %

des Français seraient favorables à l'inscription des principes de l'économie circulaire dans les priorités politiques des années à venir : c'est le résultat d'une étude menée en 2016 par le cabinet d'études ELABE pour EcoFolio*. L'enquête révèle par ailleurs que 84 % des Français accordent désormais une importance équivalente à l'environnement et à l'économie.

* EcoFolio est une société chargée par l'État de promouvoir le tri et le recyclage de tous les papiers.



RÉAGISSEZ SUR
f CARAC.EPARGNE I
@CARAC.EPARGNE

... AVAL ET AMONT

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. » La phrase du chimiste Lavoisier (1743-1794) trouve une actualité toute particulière avec l'économie circulaire, titre IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte promulguée en août 2015. Ce texte indique plusieurs axes de progrès pour faire tourner la planète plus rond. L'économie circulaire y trouve bonne place sur plusieurs plans : approvisionnement durable, écoconception, écologie industrielle et territoriale, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets et économie de la fonctionnalité. « L'économie de la fonctionnalité, consiste à privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien », précise Anne Guillou.

Par exemple, un service d'impression de documents plutôt que des imprimantes.

USAGE ET POSSESSION

« L'industrie est loin d'être le seul domaine concerné ! insiste François-Michel Lambert. Les sociétés de service telles que BlaBlaCar ou Airbnb font de l'économie circulaire sans le savoir. » Toutes ces pratiques peuvent être adoptées et favorisées au quotidien par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Les initiatives ne manquent pas : le Groupe SEB est engagé depuis 2008 dans la réparabilité des produits de plusieurs de ses marques avec un réseau de réparateurs agréé ; en quelques années le Relais est devenu leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles et linge de maison avec l'embauche d'une main-d'œuvre nombreuse. Le réseau Envie est spécialisé dans la rénovation

“Nous assistons à un intérêt grandissant des particuliers pour l'économie circulaire qui est également pourvoyeuse d'emplois.”

Baptiste Legay
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

d'appareils électroménagers par des personnes éloignées de l'emploi et la revente de ces équipements à bas prix. Envie est reconnu comme un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire, du développement durable et a reçu, en septembre 2015, pour son engagement le Trophée de l'économie circulaire, décerné par la Mairie de Paris et l'Institut de l'économie circulaire.

FEUILLE DE ROUTE EN 2018

« Nous assistons à un intérêt grandissant des particuliers pour

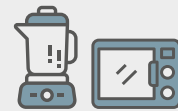
l'économie circulaire, qui est également pourvoyeuse d'emplois. Aujourd'hui en France, 800 000 postes sont liés à ce domaine. Et recycler une tonne de déchets génère trente fois plus d'emplois non délocalisables que si on les mettait en décharge », détaille Baptiste Legay. Si l'économie circulaire se développe, il subsiste encore des freins selon François-Michel Lambert : « La fiscalité qui nécessite de travailler un modèle de TVA circulaire; la réglementation qui doit favoriser des échanges de matières; l'incitation avec des aides et subventions à l'expérimentation; la formation dans une démarche d'amélioration continue. » Le Parlement européen, en adoptant le paquet Économie circulaire, a fait un pas en avant en mars dernier. Et la feuille de route « Économie circulaire » sera publiée en France en mars 2018. Au programme, deux objectifs principaux d'ici à 2025 : diminuer de moitié la mise en décharge et recycler 100 % du plastique. Des perspectives enthousiasmantes. ●

LES DIFFÉRENTS CYCLES



Le cycle biologique

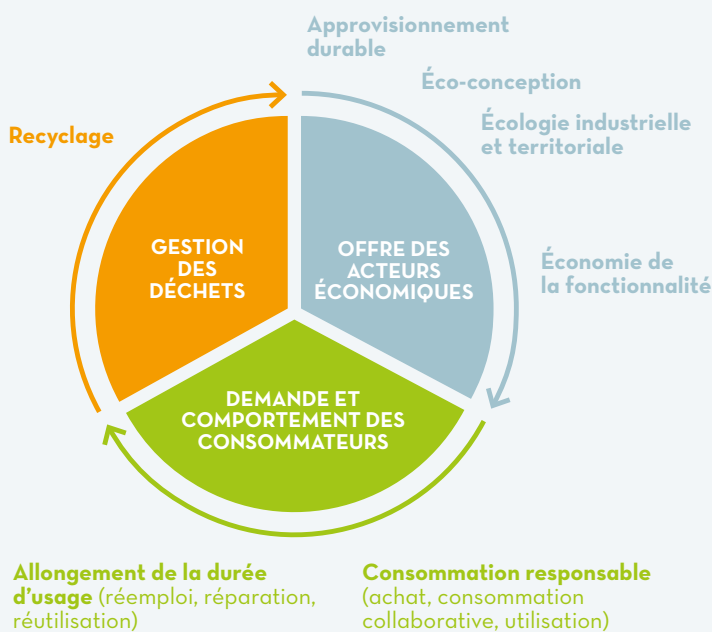
Il concerne les produits organiques ou alimentaires. Dans le cadre de l'économie circulaire, les déchets issus de leur consommation sont recyclés et valorisés en vue de produire de l'énergie (électricité, gaz, vapeur), du compost, etc. Comme dans le cycle naturel !



Le cycle technique

Il concerne les produits composés de matériaux non-biodégradables (métaux, plastique, verre...). L'idée : permettre à ces composants de conserver leurs qualités et d'être utilisés dans différents objets au fil de leur vie. Les produits et leurs composants seraient ainsi conçus pour être désassemblés et recréés, en réduisant au maximum la production de déchets.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



APPEL À TÉMOIGNAGES
EN PRÉVISION D'UN
PROCHAIN **DOSSIER**
SUR LA COHABITATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE,
FAITES-NOUS PART DE
VOS EXPÉRIENCES DE
COLOCATION ENTRE
SENIORS ET JEUNES, OU
DE SOLUTIONS SOLIDAIRES
FACE À LA CRISE DU
LOGEMENT...
magazine@carac.fr

BRUNO MEUNIER,
MANAGER CHEZ SILTEA

“LE PAIEMENT MOBILE EST EN PLEIN DÉVELOPPEMENT”



© DR

LE CHIFFRE

56 %

des Français estiment que le paiement mobile sans contact est appelé à se développer.

(Source : étude Harris interactive sur les nouveaux moyens de paiement – mars 2017)

À L'ÉTRANGER

Dans plusieurs pays, le paiement mobile fait désormais partie des habitudes. En Chine, les applications Wechatpay et Alipay cumulent 1 milliard d'utilisateurs quotidiens et permettent même d'effectuer des dons aux sans-abri ! Aux États-Unis, 1 % des achats totaux en 2016 ont été réglés par smartphone. Quant aux Japonais, précurseurs en matière de téléphonie mobile, ils utilisent le système depuis 2004. Plus proche de nous, l'application danoise Mobile Pay revendiquait 3 millions d'utilisateurs en 2016 : plus de la moitié de la population nationale !

En novembre 2016, seuls 6 % des Français déclaraient avoir utilisé le paiement mobile sans contact¹. Une proportion qui devrait s'accroître considérablement au cours des prochaines années, estime Bruno Meunier, spécialiste des moyens de paiement au sein du cabinet de conseil en organisation et en management Siltea.

Qu'est-ce que le paiement mobile ?

B. MEUNIER : Les téléphones mobiles récents peuvent désormais être utilisés comme des moyens de paiement. En effet, certaines applications permettent de les connecter à votre carte bancaire. Ils fonctionnent alors comme une carte de paiement sans contact : il vous suffit d'approcher votre téléphone du terminal du commerçant, et le paiement est effectué. Pour des sommes supérieures au plafond de 30 euros, il faut confirmer le paiement par un code sur votre portable ou utiliser votre empreinte digitale.

Ce type de paiement est-il sûr ?

B. M. : Les technologies de sécurité peuvent varier d'une application à l'autre. Mais dans l'ensemble, le paiement mobile est hautement sécurisé. La principale limite du système vient plutôt des contraintes techniques : si la plupart des smartphones dernière génération sont équipés

de la technologie NFC² requise, toutes les applications ne sont pas compatibles avec l'ensemble des banques ou des terminaux de paiement.

L'avenir du paiement est-il mobile ?

B. M. : Le paiement mobile est en plein développement, surtout en Chine et aux États-Unis. De fait, nous avons plus souvent nos téléphones en main que notre carte bancaire en poche ! De nombreux acteurs investissent d'ailleurs le marché en créant leur système de paiement mobile. En France, son adoption massive nécessite surtout un changement d'habitude des utilisateurs, qui sont très attachés à la carte bancaire. Selon moi, c'est la multiplication des applications et des possibilités d'usage qui démocratisera l'idée que le téléphone peut être un moyen de paiement quotidien. Ce qui prendra encore quelques années.

1. Étude Harris interactive sur les nouveaux moyens de paiement, publiée en mars 2017.
2. NFC : Near Field Communication, ou communication en champ proche. Technologie qui permet l'échange d'informations sans contact entre objets électroniques.

ÉPARGNER SOLIDAIRE

À LA CARAC

L'épargne solidaire permet de faire fructifier son argent tout en soutenant des **projets à forte utilité sociale ou environnementale**. Une solution qui rencontre un succès croissant en France. **Comment épargner solidaire à la Carac ?**

1%

D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

C'est l'objectif affiché par l'association Finansol, partenaire de la Carac : faire en sorte qu'au moins 1 % de l'épargne financière des Français soit investie dans des placements solidaires à l'horizon 2025, contre 0,2 % fin 2016.



LES OFFRES CARAC

La Carac propose deux offres permettant d'épargner solidaire.

Le contrat d'assurance vie Entraid[®]Épargne Carac permet de reverser automatiquement 1 % de vos versements à une association partenaire de votre choix, parmi les cinq proposées. C'est également possible pour le multisupport Carac Profiléo, qui propose une option solidaire.



ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Chaque adhérent peut choisir une association parmi les cinq partenaires de la Carac : Arc-en-Ciel et Mécénat Chirurgie cardiaque, qui agissent auprès des enfants malades, l'Association des paralysés de France, Solidarités nouvelles face au chômage et l'Œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.



ASSURANCE VIE AGIR

Le Crédit coopératif propose un produit d'assurance vie multisupports conçu avec la Carac : l'Assurance Vie AGIR. Au minimum, 20 % de l'épargne est placée dans un organisme de placement collectif, qui investit dans l'ISR et des entreprises solidaires.

 PLUS D'INFORMATIONS SUR CARAC.FR



DANS CHAQUE NUMÉRO, L'UN DE NOS CONSEILLERS VOUS DIT TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RÉGLEMENTATION, LES CONTRATS, ETC.



DES QUESTIONS ?
POSEZ-LES À VOTRE CONSEILLER, VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ,
AU N° CRISTAL
(N° Cristal) 0 969 32 50 50
service gratuit
(APPEL NON SURTAXÉ)

LES RÈGLES DE LA DONATION

Xavier Carpentier est responsable de la zone Paris-Île-de-France à la Carac. Avec son équipe de conseillers Carac, il informe régulièrement les adhérents souhaitant optimiser la transmission de leur patrimoine. Fiscalement avantageuse, la donation peut être employée utilement pour aider ses proches. Explications.

“Il n’est jamais trop tôt pour faire une donation.”

La donation peut intéresser les personnes qui ont du patrimoine et qui ont envie d’aider leurs proches. Les jeunes, par exemple, peuvent avoir besoin d’un coup de pouce à certains moments de leur vie. La donation est alors un levier de la solidarité entre les générations. Elle permet de donner de l’argent, de l’immobilier ou des valeurs mobilières en bénéficiant

d’un abattement et d’une exonération totale de taxes, en respectant des plafonds et certaines conditions.


En pratique, on distingue plusieurs types de donation. S’il s’agit d’une somme réduite donnée à l’occasion d’un événement, on parle de présent d’usage. Cette donation peut être renouvelée tous les ans sans déclaration. Pour des montants plus importants ou des valeurs mobilières, on parle de dons manuels, limités à 100 000 euros pour les enfants ou à 31 865 euros pour les petits-enfants. Il existe aussi un don familial de sommes d’argent qui s’apparente au don manuel mais doit respecter des conditions d’âge et ne peut être consentie qu’aux descendants ou neveux et nièces à défaut de descendance. Le donateur doit avoir moins de 80 ans et le donataire doit être majeur. Enfin, pour les dons immobiliers, il est obligatoire de passer par un notaire - il s’agit alors d’une donation notariée. À l’exception des présents d’usage, on ne peut donner à une même personne qu’une fois tous les quinze ans. C’est pourquoi il n’est jamais trop tôt pour faire une donation.

Une autre possibilité est d’ouvrir un contrat d’assurance vie et de l’alimenter au profit d’un bénéficiaire. On concilie alors la rentabilité de l’assurance vie avec les règles avantageuses de la donation. Dans ce cas, pour décider de la solution la plus adaptée, le mieux est de consulter un professionnel. Les conseillers Carac sont formés à ces questions et peuvent aider ou recommander les bons interlocuteurs en fonction de vos besoins. ●

 RETROUVEZ LES AGENCES ET PERMANENCES DE VOTRE RÉGION SUR CARAC.FR

OPÉRATION COMPTE ÉPARGNE FAMILLE NOËL

Spécial étrennes : encore un mois pour leur offrir les moyens de réaliser leurs rêves demain !

Depuis le 1^{er} novembre 2017 et jusqu’au 31 janvier 2018, la Carac vous accompagne dans l’ouverture d’un Compte Épargne Famille (CEF) à destination de vos proches, majeurs ou mineurs. Ainsi, pour toute nouvelle garantie CEF souscrite avant cette date, vous recevez 30 euros de bons cadeaux et votre filleul verra sa garantie abondée de la même somme. Petit coup de pouce supplémentaire : cette opération fonctionne sans autre minima à l’adhésion que le seuil de versement habituel, soit 200 euros ! Pour en bénéficier, contactez votre conseiller Carac ou rendez-vous en agence.  PLUS D’INFORMATIONS SUR CARAC.FR

LES FRANÇAIS ET L'ARGENT DE POCHE

L'argent de poche, un moyen de responsabiliser les enfants ? Une étude Opinion Way passe les tirelires à la loupe et révèle quel budget les Français accordent à leurs enfants de moins de 18 ans.



41%

des parents interrogés déclarent donner de l'argent de poche à leurs enfants (de moins de 18 ans) chaque mois.

47 €

C'est le budget moyen mensuel qu'ils accordent à leurs enfants.



49%

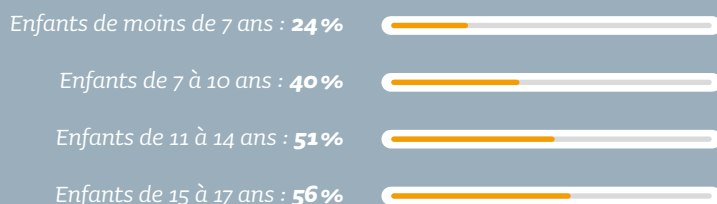
des Français considèrent que l'argent de poche sera à l'avenir versé sous forme numérique (argent de poche virtuel, paiement par smartphone, application dédiée...).

88%

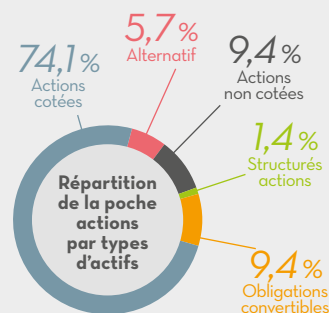
des Français estiment d'ailleurs que l'argent de poche est un bon moyen d'initier les enfants à la gestion de l'argent. Pour 82% d'entre eux, c'est également une façon de les rendre plus autonomes.

Les enfants de 15 à 17 ans

sont ceux qui touchent le plus d'argent en moyenne. Selon l'âge des enfants, le pourcentage des parents qui donnent de l'argent de poche varie :



GESTION FINANCIÈRE



La Carac diversifie son portefeuille d'actifs

Si la majeure partie de son portefeuille reste investie en obligations, la Carac a fait le choix de diversifier ses actifs depuis plusieurs années, afin de compenser la baisse des rendements consécutive à la politique des banques centrales dans le monde.

Elle a donc renforcé ses investissements en actions, cette classe d'actifs pesant désormais plus de 13% de son portefeuille. À la différence de la gestion obligataire, réalisée « en direct » par la mutuelle, la gestion actions est une gestion « déléguée » : les actions détenues le sont via des fonds gérés par des sociétés de gestion. Afin de réduire les risques et de multiplier les moteurs de performance, la direction du patrimoine investit sur différents profils de fonds (suivant le type d'actifs, la zone géographique, le style de gestion, ou la taille des sociétés). L'objectif est de donner un profil asymétrique au portefeuille, lui permettant ainsi de limiter les baisses et de profiter au maximum des phases de hausse.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA GESTION FINANCIÈRE SUR CARAC.FR, ESPACE INFOS, INFOS FINANCIÈRES.

carac à vos côtés

ÉLECTIONS À LA CARAC

DES ÉLUS AU SERVICE

En 2018, la Carac procède au renouvellement partiel de son Conseil d'administration et de ses conseils de section.

Si vous souhaitez participer à la vie de la Carac, c'est le moment de vous présenter. Chaque vote compte.



LES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnel indispensable au bon fonctionnement de la Carac. En 2018, dix (10) postes d'administrateurs sont à pourvoir.

MISSIONS

Le Conseil d'administration fixe les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre dans le respect des droits des adhérents. Des formations sont dispensées pour faciliter l'appropriation des enjeux (réglementation, finances...).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le mandat d'administrateur requiert honorabilité, compétence, disponibilité et motivation.

Le candidat doit :

- Avoir 18 ans révolus au 31 décembre 2017
- Ne pas être âgé de 70 ans et plus en 2018
- Ne pas avoir été salarié de la Carac au cours des trois années précédant l'élection
- Être adhérent depuis au moins deux ans avant la date de réception des candidatures
- Ne pas avoir fait l'objet d'un contentieux judiciaire avec la Carac
- Ne pas appartenir simultanément à plus de cinq conseils d'administration de mutuelles, unions ou fédérations
- En cas de renouvellement de mandat, ne pas être âgé de 75 ans et plus en 2018

COMMENT CANDIDATER ?

- En téléchargeant le dossier de candidature sur **Carac.fr**
- En le demandant par courriel à : **gouvernance@carac.fr**
- En adressant le dossier complet, paraphé, daté et signé, en recommandé avec AR, à :
Carac - Élections des administrateurs 2018 -
2 ter, rue du Château -
92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.
- La date de réception des candidatures est fixée au **4 avril 2018** : le cachet de la poste faisant foi.

 **POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ LE DOSSIER DE CANDIDATURE ET LES STATUTS SUR CARAC.FR**


COMMENT SONT-ILS ÉLUS ?

Par un vote des délégués lors de l'Assemblée générale des 20 et 21 juin 2018, pour un mandat de six ans.
Les résultats seront portés à la connaissance des adhérents par publication sur Carac.fr et dans le *Carac mag* de juillet 2018.



MAGALI MONNOT,
administratrice de la Carac
« Être administratrice,
c'est du travail et beaucoup
de satisfactions. La Carac
est une mutuelle qui avance,
tout en conservant des
valeurs auxquelles je suis
très attachée. Contribuer
à ses orientations, dans
la mesure de mes moyens,
est extrêmement stimulant
et valorisant. »

 **RETROUVEZ L'INTERVIEW COMPLÈTE SUR CARAC.FR**

 **POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ SUR CARAC.FR, LES PAGES SPÉCIALES ÉLECTIONS 2018 ET VISIONNEZ LA VIDÉO DE THIERRY DAUTA-GAXOTTE, VICE-PRÉSIDENT DE LA CARAC.**

DES ADHÉRENTS

LES DÉLÉGUÉS

En 2018, le nombre de postes de délégués à pourvoir est de soixante-deux (62). Vous souhaitez défendre les intérêts de votre mutuelle et participer à son développement. Votre domicile se situe dans le département de l'une des sept sections de vote à renouveler (voir liste ci-contre). C'est le moment de déposer votre candidature dans votre section de vote de rattachement !

MISSIONS

Les délégués siègent à l'Assemblée générale de la Carac qui est l'instance souveraine de gouvernance. Son fonctionnement repose sur le principe démocratique des mutuelles. Chaque délégué est le porte-parole des adhérents de sa section auprès des organes de décision de la Carac. Le délégué exerce notamment les missions suivantes : représenter les adhérents, promouvoir la mutuelle et être force de proposition, notamment en matière de développement local.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le candidat doit :

- Être membre participant (adhérent) au 31 décembre 2017
- Avoir 18 ans révolus au 31 décembre 2017
- Ne pas être âgé de 70 ans et plus en 2018
- En cas de renouvellement de mandat, aucune limite d'âge

COMMENT CANDIDATER ?

- En complétant le formulaire de candidature joint à ce numéro
- En le téléchargeant sur **Carac.fr**
- En l'adressant en recommandé avec AR à : Carac - Élections des délégués 2018 - 2 ter, rue du Château - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.
- La date de réception des candidatures est fixée au **5 février 2018** : le cachet de la poste faisant foi.

 **POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE ET LES STATUTS SUR CARAC.FR**

COMMENT VOTER ?

Les adhérent(e)s concerné(e)s recevront le matériel de vote par voie postale à partir du **1^{er} mars 2018**. La date limite de réception des bulletins de vote est fixée au **4 avril 2018**. Les résultats seront publiés par voie d'affichage au siège, dans les agences et sur **Carac.fr**, le **6 avril 2018**, ainsi que dans le *Carac mag* d'avril 2018.

7 SECTIONS DE VOTE CONCERNÉES : 62 POSTES DE DÉLÉGUÉS À POURVOIR

Région Île-de-France (A11)

75	PARIS
77	SEINE-ET-MARNE
78	YVELINES
91	ESSONNE
92	HAUTS-DE-SEINE
93	SEINE-SAINT-DENIS
94	VAL-DE-MARNE
95	VAL-D'OISE

DOM-TOM

971	GAUDELLOUPE
972	MARTINIQUE
973	GUYANE
974	LA RÉUNION
975	SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
976	MAYOTTE
977	SAINT-BARTHÉLEMY
978	SAINT-MARTIN
986	WALLIS-ET-FUTUNA
987	POLYNÉSIE FRANÇAISE
988	NOUVELLE-CALÉDONIE

Région Alsace (B101)

67	BAS-RHIN
68	HAUT-RHIN

Région Bourgogne (B105)

21	BOURGOGNE
58	NIÈVRE
71	SAÔNE-ET-LOIRE
89	YONNE

Région Haute-Normandie (C110)

27	EURE
76	SEINE-MARITIME

Région Bretagne (D106)

22	CÔTES-D'ARMOR
29	FINISTÈRE
35	ILLE-ET-VILAINE
56	MORBIHAN

Région Aquitaine (F102)

24	DORDOGNE
33	GIRONDE
40	LANDES
47	LOT-ET-GARONNE
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Région Auvergne (F103)

03	ALLIER
15	CANTAL
43	HAUTE-LOIRE
63	PUY-DE-DÔME



MARYVONNE COMAS, déléguée de la Carac

« Le contact humain : voilà ce que j'apprécie le plus dans mon expérience de déléguée. Mon rôle de représentation et d'animation m'amène à rencontrer et à échanger avec de nombreuses personnes. C'est aussi une façon de partager les valeurs du mutualisme, à ma modeste échelle. Mais ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ! »

 **RETROUVEZ L'INTERVIEW COMPLÈTE SUR CARAC.FR**

“PLACER L'HUMAIN AU CENTRE”

ÉMILY DUTHION

GÉRANTE DE LA SCIC ÉNERGIES RENOUVELABLES PAYS DE RANCE

En octobre 2017, la Carac a remis à la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) énergies renouvelables Pays de Rance le Prix ESS de l'impact local. **Émily Duthion** est la gérante de cette coopérative engagée, qui valorise le bois issu de l'entretien du bocage pour une énergie renouvelable créatrice d'emplois locaux.



© DR

“La SCIC, c'est
l'humain au cœur
de son territoire,
de son métier
et pour l'autre”

“Nous voulons
prouver que
l'économie sociale
et solidaire peut
créer de l'emploi
et s'inscrire
dans un projet
économiquement
viable”

“La coopérative
donne une valeur
économique
et patrimoniale
aux bocages pour
un circuit court
de l'énergie”

“Cette distinction
donne de la force
supplémentaire à
la coopérative pour
poursuivre ses actions.
Nous avons un public
derrière nous qui
nous encourage
à continuer !”



VOUS AUSSI VOUS
ÊTES ENGAGÉ ?
TÉMOIGNEZ !
MAGAZINE@CARAC.FR

BIOGRAPHIE

1976

Naissance d'Émily Duthion
à Dinard (Ille-et-Villaine)

2008

Création de la SCIC EnR
après 2 ans de préparation

2010

La SCIC étend son activité
au négoce du bois de
chauffage et à la replantation
du bocage

2017

Prix « Impact local »
lors des Prix ESS